



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Évaluation des diplômes Licences – Vague E

Évaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007441

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Bâtiment Vauban, 47 boulevard Vauban, 78280 Guyancourt.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Lettres modernes* proposée par l'Université de Versailles Saint-Quentin et dispensée au sein de l'Institut d'Études Culturelles (IEC) se présente en six semestres permettant l'acquisition de 180 crédits européens (ECTS). La formation proposée dans le cadre des trois années de la licence et les unités d'enseignement (UE) proposent une progression dans l'acquisition des connaissances en lettres, littérature, culture générale, histoire... Un bloc d'unités d'enseignement (UE) optionnelles en troisième année (L3) propose une introduction aux métiers de l'enseignement en primaire avec un stage associé. Ce cursus est prolongé en master avec le master *Professeur des écoles* (MPE). Des blocs d'unités d'enseignement sont proposés dès le second semestre de la deuxième année (L2, S4) pour diriger les étudiants vers différentes orientations : des masters (humanités et enseignement, humanités-recherche) ou des débouchés professionnels (métiers de la culture). Les cours de certaines UE optionnelles sont dispensés dans la langue d'étude (anglais, espagnol). Des métiers, orientations professionnelles et possibilités de poursuite d'études en lien avec la mention sont référencés dans l'autoévaluation. Le contexte et la structure du cursus sont basés sur la progressivité puisque 75 % des UE forment un tronc commun en L1-L2 auxquels s'ajoutent des cours optionnels. Puis se dégage une spécificité au semestre 4 : trois choix (enseignement, recherche, métiers de la culture) qui deviennent trois parcours distincts en L3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les effectifs en licence ne sont pas stables et la chute des effectifs entre la L1 et la L2 est bien connue au niveau national, mais l'Université a tout de même vu un recul inquiétant dans le nombre d'inscrits en licence de *Lettres modernes* ; au sein de l'Institut d'Etudes Culturelles (IEC), ce groupe ne représente plus que 17 % des effectifs de licence en 2011-2012 contre 24 % en 2010. Le projet pédagogique proposé par la licence mention *Lettres modernes* (LM) apparaît comme très classique du point de vue des savoirs fondamentaux disciplinaires ; cependant, les documents fournis ne donnent pas d'information sur le contenu des enseignements et il est difficile donc de poser un jugement éclairé sur ceux-ci. Néanmoins, la formation n'est pas centrée exclusivement sur les lettres françaises. Une ouverture dès le S1 est proposée vers d'autres disciplines connexes, vers différentes langues et cultures. Il existe également des UE optionnelles variées et dont le choix est laissé libre. Les enseignements se répartissent entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Cependant, le nombre d'heures hebdomadaires de cours en présentiel est variable et peut atteindre les 40h/hebdomadaire selon les options choisies, ce qui est vraiment très lourd. Certaines certifications sont mentionnées dans l'autoévaluation, mais ne sont pas présentes dans la maquette (certifications en langues (par exemple la Certification en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ou le Test of English in International Communication (TOEIC) et en informatique. L'acquisition de ces compétences pré-professionnalisantes obligatoires s'ajoute donc à un emploi du temps déjà très chargé. Néanmoins, une UE portant sur les multi-média mutualisée avec l'espagnol est offerte en S5, mais il n'y a pas d'information sur l'utilisation des techniques de l'informatique et communication (TIC) en cours. Aucune information n'est disponible sur la manière de travailler, en salle multi-média, en équipe, exposés... Les connaissances et compétences attendues ne sont pas détaillées en tant que telles. La présence de trois stages pour l'option enseignement est mentionnée, sans les détailler. Aucun dispositif spécifique de formation continue n'a été repéré. Les mutualisations ne sont pas mentionnées, mais quelques UE d'autres formations (par ex. l'espagnol) sont ouvertes au choix et, en effet, des UE de LV1 et LV2 sont obligatoires dès le S1, mais pas ouvertes aux débutants. La présence d'un Centre de ressources en langues (CEREL) et le programme e-campus laisse penser que les étudiants ont accès à des formations autres qu'en présentiel, mais aucun détail ne figure sur ce point dans le dossier. Il y a absence d'enseignement de compétences préprofessionnelles générales (langues, informatique, sociologie...). Les contrôles des connaissances ne sont pas détaillés (répartition entre contrôle continu et examen final, pourcentage de contrôles écrits et/ou oraux). Les documents fournis ne donnent pas d'information sur les compétences additionnelles, transversales, préprofessionnelles dans l'évaluation globale des étudiants. On ne sait pas non plus s'il existe un portefeuille de compétences. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants, mais on ne sait pas si leurs commentaires ont donné lieu à des actions.

Une réunion d'accueil des nouveaux inscrits a lieu chaque rentrée et une aide à la constitution des emplois du temps est prévue, ce qui est un bon exemple de l'action mise en place par l'UVSQ. Trois directeurs d'études sont désignés pour LM et assurent le relais avec les étudiants, suivant les besoins. Les étudiants disposent donc d'un suivi personnalisé, et un site web explicite est un atout. En revanche, il n'y a pas d'information concernant des enseignements de mise à niveau sauf pour les L1 en méthodologie, et l'expression française en petit groupe assurés par des enseignants en lycée.

Pour accompagner les étudiants, et surtout ceux qui se trouvent en difficulté, notamment en L1, les mesures adoptées en LM ne sont pas indiquées. Ceci est regrettable, car des indicateurs sont donnés quant aux effectifs et au suivi du devenir d'étudiants. De ces chiffres peut être déduit un fort taux d'abandon entre L1 et L2, soit approximativement 42,8 % entre 2010-2011 et 2011-2012. Néanmoins, cet abandon par les étudiants en L1 est une constante au niveau national pour les étudiants en LM et la situation n'est pas particulière à l'UVSQ. Le taux se stabilise entre L2 et L3 et le taux de réussite au diplôme demeure ensuite constant et très positif : autour de 90 % en 2010-2011 et 87,50 % en 2011-2012 des étudiants en L3 obtiennent leur licence. Aucun dispositif particulier pour les étudiants présentant des contraintes n'est mentionné dans le document d'autoévaluation ; de même, on note l'absence d'information sur le nombre qui choisissent les études en lettres dans le cadre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Vu les objectifs de la mention, d'après le document d'autoévaluation la mobilité est fortement encouragée et des informations sont données en ce sens tout au long du cursus. Toutefois, en dépit de ces efforts, comme l'ouverture vers d'autres langues et cultures et la présence d'un référent Erasmus, la mobilité demeure marginale, avec moins de 20 étudiants sur les 500 environ inscrits à l'IEC qui partent à l'étranger chaque année.

Aucun dispositif précis n'est décrit au sujet de l'insertion professionnelle et la poursuite des études pour les étudiants inscrits en LM, mais la Direction de la réussite et de l'insertion professionnelle (DRIP) informe et oriente les étudiants. Cependant, les maquettes prévoient une possibilité de réorientation à l'issue de la L1, mais il n'est pas indiqué ce que font les étudiants réorientés. De même, cette licence intègre chaque année de nombreux étudiants issus de plusieurs orientations, mais là encore il n'y a pas de précisions concernant leur provenance. Il existe une UE optionnelle en L3 où les étudiants peuvent choisir un stage en milieu scolaire, mais il n'est pas dit si le stage se

termine par un mémoire et une soutenance. Une mutualisation des UE avec d'autres départements (ex. histoire) permet une vision globale et interdisciplinaire chez l'étudiant. Le taux de poursuite des étudiants en cursus master n'est pas donné, mais des explications complémentaires permettent de mettre cette absence de données en perspective, car le master, et surtout le master *Professeur des écoles*, connaissent un certain succès. Alors, au vu des effectifs décroissant en licence, il est possible de déduire que les inscrits en master viennent aussi d'ailleurs. Il y a absence d'information sur les inscriptions ailleurs des licenciés en *LM*, malgré des enquêtes menées par la DRIP 30 mois après la sortie des étudiants. Il ne semble pas y avoir de dispositif pour le moment pour l'aide à l'élaboration du projet professionnel. Enfin, malgré cette enquête, il y a également une absence d'information sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 des licenciés en *LM*.

Peu d'informations sont données sur le pilotage de la mention et l'équipe de formation (composition structure, fonctionnement au niveau de la mention...), ni sur le conseil de perfectionnement. Mais, il est toutefois mentionné que l'équipe enseignante est composée de quatre maîtres de conférences (MCF), cinq professeurs des universités (PR), et d'un demi-poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), dirigée par un directeur et possédant un secrétariat pédagogique. Cette équipe fonctionne en bonne adéquation. Les structures et les modalités mises en œuvre par l'Université pour connaître le profil des étudiants entrants sont données pour l'institution, mais les caractéristiques des étudiants de lettres ne sont pas détaillées et aucune donnée sociologique n'est fournie. L'autoévaluation constate que les étudiants viennent d'un milieu souvent modeste et que le recrutement est très local, mais aucune donnée explicite ne permet de savoir en quoi le département ajuste ses programmes pour tenir compte des données apparemment récoltées à l'aide d'un questionnaire en début d'année. Il n'est pas indiqué non plus si l'analyse des résultats des contrôles continus (CC) et les évaluations des enseignements ont contribué à l'amélioration de cette offre de formation en particulier. L'autoévaluation concerne l'Institut (l'IEC) et toutes ses formations et quelques informations sont fournies pour la licence de *LM*, mais pas d'analyse détaillée. Il n'y a pas d'information sur la collecte des données ni sur l'auteur et la manière de procéder, et aucun suivi de ce dispositif n'est mentionné. Les recommandations émises par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) lors de la précédente évaluation ont eu un impact sur l'offre de formation en *LM*, notamment concernant les parcours et les blocs d'UE optionnelles. Celles-ci proposent une ouverture de cette formation traditionnellement tournée vers l'enseignement vers d'autres mondes professionnels. Des recommandations ont été suivies dans le fait de nommer un enseignant-chercheur (EC) référent pour encadrer le tutorat. Des stages ont été intégrés pour le domaine de l'enseignement. Afin de valoriser le diplôme, l'Université participe à diverses structures d'information avec différents partenaires auprès des lycéens, mais en ce qui concerne les *Lettres modernes*, les détails de la campagne ne sont pas précisés.

Il convient de noter l'absence de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) et la présence d'une fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) inadaptée.

- Points forts :
 - Présence d'un parcours progressif incluant un tronc commun fort et visant la spécialisation en L3.
 - Qualité personnalisée de l'encadrement pédagogique.
- Points faibles :
 - Manque d'information sur le contenu des UE.
 - Le souci d'insertion professionnelle et le suivi des étudiants sortants n'est pas suffisamment pris en compte.
 - Pas de dispositifs de mise à niveau, réorientation et passerelles.
 - La mobilité et les stages ne sont pas prioritaires.
- Recommandations pour l'établissement :

Les informations fournies ne permettent pas l'évaluation de l'ensemble des caractéristiques de la formation. Toutefois, la restructuration qui verra la fusion de l'IEC avec l'Institut des Langues et des Études internationales (ILEI) va rapprocher les études de langues et des études littéraires dans le domaine des sciences humaines et sociales et donc l'organigramme simplifié devrait permettre davantage de mutualisations, de contacts et d'échanges, désenclavant les lettres. L'insertion professionnelle des étudiants devrait être améliorée. Il faudrait mener une réflexion de fond à propos des nouveaux enjeux d'avenir pour les métiers fléchés par cette formation et donc favoriser les contacts avec les professionnels de ces métiers. A cette fin, il serait souhaitable de créer un annuaire des anciens. Dans ce but, également, il faudrait réfléchir à la mise en place d'un socle pédagogique (langues vivantes, techniques de l'informatique et communication (TIC), méthodologies universitaires) et privilégier la transversalité avec d'autres disciplines.

Davantage de stages et de cours avec des travailleurs du milieu professionnel pourraient contribuer à l'orientation professionnelle des étudiants à l'avenir.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007441

Domaine : ALL/SHS

Niveau : Licence

Mention : Lettres Modernes

Observation (s):

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Les préconisations des experts de l'AERES ont été anticipées et intégrées au projet quinquennal.

L'évaluation des enseignements est désormais systématisée et la prise en compte de cette évaluation s'opère dans le cadre d'une commission pédagogique constituée des responsables de la formation et de délégués représentants les étudiants des trois années de licence.

Le volume horaire de la licence a été diminué; entre 2012 et 2014, une baisse de 11% en coût maquette a été réalisée. A l'occasion du projet quinquennal, la transversalité a été accentuée par le biais de nombreuses mutualisations qui seront mises en place entre les différentes mentions opérées par l'IECI et qui constituent en outre des passerelles possibles permettant à l'étudiant de changer de mentions jusqu'au S4. A partir du S4, l'introduction de parcours d'options clarifie la prise en compte de la pré-professionnalisation. Pour répondre aux vœux des étudiants, formulés par le biais de sondages et au cours de rencontres avec l'équipe pédagogique, un nouveau parcours "métiers du journalisme" est proposé, mutualisé avec le département d'Histoire. En outre, pour tout étudiant de L3, un stage spécifique, selon le parcours choisi, est désormais obligatoire, pris en compte et suivi par le directeur du parcours. Le latin ainsi qu'un semestre de langue médiévale ont été retirés de la maquette; un atelier d'écriture (obligatoire) et d'arts du discours, en phase avec les exigences de la société contemporaine ont été introduits.

Par ailleurs, un test de positionnement en anglais sera organisé, dès la rentrée 2014, en L1 et conduira à la mise en place de groupes de niveaux.